Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	*Présidence :*	*Assurances :*
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse;* par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE — N° 5 — MAI 1933

SOMMAIRE : Nécrologies : † Auguste Chapuisat. — † Jean Monnier. — Conseils aux débutants pour mai, par *Schumacher.* — Assemblée des délégués 1933. — Rapport général de 1932 de la Société romande d'apiculture, par le *Dr E. Rotschy.* — Les assurances de la Romande en 1932, par *J. Magnenat.* — Expériences du traitement des arbres fruitiers à l'arséniate de plomb, par *O. Morgenthaler* et *W. Fyg.* — Pesées de nos ruches sur balance, hiver 1932-33, par *Ch. Thiébaud.* — Echos de partout, par *J. Magnenat.* — Renouvellement des mères. — Une reine peut-elle pondre avant sa fécondation ? par *Ed. Vuagniaux.* — Abeilles à l'état de nature, par *Tricoire frères.* — Regard en arrière, par *E. Péclard.* — Par un beau matin de mai, par *H. Berger.* — Le Riquet et les abeilles, par *H. Berger.* — Cours de microscopie au Liebefeld, par *Un des huit.* — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932. — Fédération vaudoise d'apiculture. — Fédération d'apiculture neuchâteloise. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „Bulletin"

La „Romande" admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de **10** cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370.**

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. **50.—**, 1/2 page Fr. **25.—**, 1/4 page Fr. **12.50**, 1/8 page Fr. **7.50**, 1/16 page Fr. **4.—.**

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. **0.50** pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. **72.98**

† AUGUSTE CHAPUISAT

La section d'apiculture de Lausanne et principalement son comité sont en deuil. Elle a perdu un de ses membres les plus actifs et les plus distingués : M. Auguste Chapuisat, à Aclens s. Morges, président de la section pendant de nombreuses années, puis caissier jusqu'à sa mort.

Le samedi 4 mars dernier, à 14 heures, une foule émue et recueillie remplissait la charmante église de l'accueillant village d'Aclens pour rendre l'honneur suprême à ce citoyen dévoué et à cet homme de bien. Toute la population du village était présente et de nombreux amis, malgré un temps détestable, étaient accourus des localités voisines, de nombreux apiculteurs des sections de Morges, de Cossonay et de Lausanne, le comité de cette dernière in corpore.

M. le pasteur Rochat, de Vullierens, fit le culte funèbre et montra très éloquemment toutes les qualités d'Auguste Chapuisat, comme époux et père de famille, comme citoyen, comme chrétien. Il fit ressortir tout ce que le village d'Aclens devait au défunt, la part active et intelligente qu'il prit aux affaires locales, soit comme membre du Conseil général, soit comme inspecteur du bétail. Auguste Chapuisat était aussi très attaché à notre Eglise nationale et le prouva abondamment lors de la restauration récente du temple paroissial.

Puis M. Auguste Grandchamp, président de la section de Lausanne, avec une émotion à peine contenue, mit en évidence la place occupée par Aug. Chapuisat dans la grande famille des apiculteurs, dans le cœur de ses amis et de tous ceux qui eurent le privilège de travailler avec lui. Au comité de la « Lausanne » A. Chapuisat laissera un vide immense ; les qualités de l'apiculteur si avisé, si soigneux et méticuleux se retrouvaient chez notre caissier. Quelle exac-

titude dans ses comptes et aux séances quelle ponctualité ! Heureuses les associations, les communes qui possèdent des citoyens de la trempe de Chapuisat et qui, dans les fonctions les plus modestes, mettent au service de tous leur intelligence et leur cœur. Aug. Chapuisat fut aussi inspecteur régional des ruchers et chef du contrôle du miel, fonctions qu'il accomplit avec sa conscience et sa ponctualité habituelles. M. Grandchamp, au nom de tous les apiculteurs, présenta ses condoléances les plus sincères et fit part de sa plus profonde sympathie à Madame et à Mademoiselle Chapuisat, ainsi qu'à la population du village d'Aclens, qui perdaient un époux et un père vénérés et un citoyen dévoué.

Après la prière, un long cortège se forma sous une pluie diluvienne et gagna le cimetière local, sur la colline de Chiby, où notre ami Chapuisat trouvera l'éternel repos. Le village d'Aclens est à nos pieds, et de là la vue s'étend sur une contrée plantureuse et bien cultivée, qui s'élève graduellement du bassin du Léman vers le Jura ; au fond le Jorat, les Alpes, beau et bon pays que Chapuisat sut aimer et qu'il servit fidèlement en patriote et en homme de bien.

La *Revue* de Lausanne a donné un excellent article nécrologique de M. Aug. Chapuisat, article qui doit avoir été écrit par un apiculteur. Nous ne résistons pas au désir d'en faire profiter les lecteurs du *Bulletin,* du moins de la partie se rapportant à l'apiculture : « Continuant la tradition des Chapuisat, dont le nom même désigne la profession originelle, celui qui vient de nous quitter avait fait l'apprentissage de menuisier-ébéniste dans l'atelier de son père. L'état de son estomac l'ayant contraint à abandonner l'établi, il se voua entièrement au domaine paternel, qu'il cultiva avec une rare maîtrise. Doué d'une belle intelligence, informé des progrès de la science agricole, novateur avisé et parfois hardi aux yeux des autres cultivateurs, il obtint d'une surface très modeste un rendement maximum. Devenu inspecteur du bétail, il fut aussi l'un des fonctionnaires de cet ordre les plus ponctuels et les plus respectueux de la loi.

» Un hasard le fit assister à une conférence sur l'apiculture. C'était en 1893, sauf erreur. Rentré chez lui, M. Chapuisat s'essaya aussitôt à l'élevage des abeilles ; il y réussit si bien que, l'âge y aidant, il se consacra presque entièrement à l'apiculture. Le beau rucher qu'il avait édifié lui-même fut inauguré par une charmante réunion de la section de Lausanne, qu'il présidait alors. « Un rucher de président ! » disaient ses confrères. Quand une loi — la première sur les bestioles à miel et à aiguillon — eut institué l'assurance officielle contre la loque, cette maladie infectieuse du couvain, M. Chapuisat fut désigné en qualité d'inspecteur des ruchers de sa région. Fidèle membre des sections d'apiculture de Morges et de Lausanne, très assidu aux séances, il apportait souvent à ses collègues les résultats positifs et sévèrement contrôlés de ses expériences. »

A Madame et à Mademoiselle Chapuisat, sa veuve et sa fille, si douloureusement frappées, le *Bulletin d'apiculture* et tous les apiculteurs apportent leur respectueuse sympathie ; de leur cher défunt, ils garderont un souvenir ému et durable. *Ch.*

ENTR'AIDE

Par suite du décès de son mari (apiculteur réputé, unanimement regretté de ses collègues) sa veuve offre à vendre en bloc ou en détail : plusieurs belles colonies, logées ou non, ruches neuves D. B. ruchettes, pépinières, et bon matériel apicole, 10 kg. d'excellentes feuilles gaufrées D. B. pour corps de ruches.

S'adresser à *E. Durgnat*, instituteur, *Aclens*, qui indiquera.

---

† JEAN MONNIER

Le 28 février écoulé décédait, dans sa 67me année, Monsieur Jean Monnier, ancien maître ramoneur, à Corgémont.

Apiculteur avisé, possesseur de quelques ruches seulement, il fut néanmoins durant de nombreuses années un membre zélé de la Section Erguel-Prévôté. Il aimait ses abeilles et s'intéressait vivement aux affaires de la société. D'un abord facile et agréable, il ne comptait que des amis ; son hospitalité simple et cordiale restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Aussi est-ce une nombreuse assistance qui l'accompagna à sa dernière demeure et voulut prouver ainsi à sa famille combien le cher défunt était aimé et estimé de tous.

Que la terre lui soit légère et que les siens veuillent bien accepter encore ici notre témoignage de vive et profonde sympathie !

E. W.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Ah, quel mois d'avril jusqu'à hier 18 ! Quelle belle série de jours ensoleillés, nous faisant refaire connaissance avec la vieille tradition des poètes et de l'enchantement du printemps doré. Les nuits restaient froides, trois et quatre degrés, mais pendant la journée le thermomètre montait jusqu'à 20 et 25 à l'ombre. Aussi la nature a fait des progrès magnifiques, les arbres surtout ont poussé activement leurs bourgeons et leur floraison a commencé trop tôt au gré des apiculteurs qui constataient que leurs colonies étaient trop faibles pour profiter de ces belles journées et de l'éclosion de ces myriades de fleurs toutes prêtes à recevoir la visite de leurs amies les abeilles.

Aujourd'hui la bise souffle forte et froide, la nuit dernière le thermomètre est descendu à 1 degré et le ciel reste couvert alors que les cerisiers étalent vainement leurs immenses bouquets blancs. La « rebuse du coucou » n'a de nouveau pas manqué. Puisse-t-elle durer juste le temps de rappeler simplement qu'elle n'est pas un vain mot, nous la tenons quitte du reste. Les colonies sont encore faibles, mais elles ont l'élan voulu maintenant. De partout nous recevons la même constatation : peu de couvain encore. Comment s'expliquer cela alors que l'hiver n'a pas été rude, qu'il n'y a eu que peu de dysenterie, etc. Nous croyons devoir dire ceci : la faiblesse des populations ce printemps provient de l'été pluvieux et froid, qui a fait cesser la ponte de bonne heure ou l'a du moins maintenue dans de très pauvres limites. A l'automne, on croyait avoir des populations relativement fortes, mais elles étaient composées de butineuses âgées, cela manquait de jeunesse, de ces jeunes abeilles n'ayant pas usé leurs forces en butinant, les seules qui passent l'hiver et peuvent produire ou élever une jeune génération. Or la ponte et l'élevage, malgré le temps favorable, ne se font qu'en raison de la population. Je ne peux pas m'expliquer autrement cette lenteur de développement de nos ruchées, malgré le beau temps et malgré les meilleurs stimulants. Il y a là quelque chose à retenir pour les débutants et pour ceux qui ne le sont plus : stimuler ou entretenir la ponte durant tout l'été, dès qu'il n'y a plus de récolte, car il n'est pas possible plus tard de faire reprendre cette ponte, sauf en années exceptionnelles. Tâchons de profiter de la leçon de cette année. Au prix actuel du sucre et du sirop Hostettler, le jeu en vaut la chandelle et même si ces fortes populations consomment davantage, il est alors plus facile de les

faire hiverner avec succès et de les mettre à même de profiter de la seule floraison avantageuse, celle des dents-de-lion et des arbres fruitiers, puisque l'esparcette se fait rare et que l'on ne sème plus guère de plantes mellifères.

Et maintenant, que faire en mai ?

Ah, l'ouvrage intéressant ne manque pas. Tout d'abord, mon cher débutant, avez-vous tout ce qu'il vous faut ? Cires gaufrées, cadres tout prêts, ruchettes à essaims ou d'élevage, ruches remises en état et propres, hausses en ordre, etc., etc. C'est le mois des essaims. Et je suppose que les vides ne manquent pas dans nombre de ruchers. Ou encore s'il n'y a pas eu de pertes proprement dites, alors il y a certainement des reines qui ne donnent pas satisfaction et qu'il faut donc supprimer. Il ne faut pas tolérer de ces colonies qui végètent, la saison qui commence donne trop de facilités pour se procurer un matériel de choix par l'utilisation de toutes les cellules royales si difficiles à obtenir en d'autres temps.

Je ne vais pas vous donner un cours d'élevage, je laisse cela aux ouvrages spéciaux et le débutant n'a que faire de toutes ces prescriptions dont il s'effraie. Il est vrai qu'elles sont plus difficiles en apparence qu'en réalité. Voici une méthode que j'utilise, ne pouvant pas m'astreindre non plus, faute de temps, à toutes les minuties de l'éleveur spécialisé. Je supprime donc la reine à cette saison, car elle est facile à trouver et c'est la saison favorable à cause de la récolte qui rend les opérations faciles. Huit jours plus tard, je supprime toutes les cellules maternelles. Je donne un cadre avec du jeune couvain pris dans des colonies de choix. Pour ne pas affaiblir ces dernières au moment où elles ont besoin de toutes leurs forces, je remplace les cadres de couvain que je leur ai pris par des rayons pris aux ruches orphelines. Ainsi vous n'avez pas à faire d'introduction de reine, ni les visites pour voir « si ça a réussi », chaque ruche ayant élevé sa reine. Vous pouvez même disposer des cellules royales supplémentaires pour les greffer à d'autres colonies que vous aurez rendues orphelines, etc., etc.

On peut faire le même élevage avec une ruche qui a essaimé. C'est bien sûr, mais êtes-vous certain que vous aurez une ruche qui essaimera et à temps voulu ? Etes-vous certain que ce sera une bonne souche ? Cette pratique que nous indiquons fait arriver à une sélection, lente il est vrai, mais qui ne donne pas de mécomptes graves et rend beaucoup plus indépendant l'apiculteur qui ne dispose pas de beaucoup de temps. J'ajoute que pour simplifier encore, on peut ne supprimer la reine à remplacer que 24 heures avant de lui greffer

une cellule mûre, si la bonne souche éleveuse en a suffisamment élevé, cela évite la recherche des cellules à supprimer.

Quant aux essaims, s'il vous en vient en mai, soignez-les avec toute l'attention possible : ils peuvent, en saison favorable, vous donner une petite récolte. Si la souche a fait ses preuves, utilisez les cellules surnuméraires pour en former des nucléi qui seront votre joie et votre espoir. Il est facile et du plus passionnant intérêt de voir se développer ces embryons qui souvent donnent les meilleures colonies l'année suivante. Relisez d'ailleurs tout ce qui concerne l'élevage et l'essaimage dans les volumes que vous devez posséder, ou que vous pouvez demander à l'administrateur, ou encore en prêt au bibliothécaire. Comme nous vous le disions le mois passé, vous pouvez confronter la théorie par la pratique et cela vous fera passer de belles heures au rucher. La musique que vous entendrez là vaut bien celle de certaines transmissions de T. S. F.

Ce que nous vous disons ci-dessus au sujet de l'élevage ne doit pas vous inciter à ne jamais acheter de reines ou d'essaims chez un éleveur sûr et qualifié. Au contraire, procurez-vous de quoi vous faire une souche capable d'améliorer tout votre rucher, la dépense faite ainsi sera une vraie économie.

Et maintenant tous mes vœux pour un mois de mai qui soit en plus beau encore le digne pendant du mois d'avril, le monde entier a besoin de la lumière et de la chaleur qui viennent d'En-Haut.

Daillens, 20 avril 1933. *Schumacher.*

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 1933

Réuni au complet, le Comité a eu la satisfaction de constater qu'il est possible de faire du bon travail en peu de temps grâce à la discipline des 62 délégués réunis à Lausanne le 11 mars. Dès le début un petit vent de simplification soufflait dans la salle et le secrétaire se déclara fort satisfait lorsqu'il fut proposé de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1932. Il avait, du reste, déjà suffisamment à faire pour présenter le rapport général de 1932, tâche qui lui avait été confiée à la suite de la grave maladie qui avait frappé le président. Ce rapport général n'est en somme qu'un extrait des rapports envoyés par les diverses sections et il est réjouissant de voir que le nombre de celles-ci augmente qui ont à cœur de mettre en pratique les statuts et de faciliter la tâche du président ; sur 35 sections 13 ont rempli leurs obligations à ce sujet.

De tous ces rapports il résulte d'une manière générale que 1932 est à compter parmi les années de misère, quelques rares coins privilégiés par la floraison de l'acacia ayant seuls eu les bénéfices d'une récolte de bonne moyenne. Cela n'a pas entravé le travail actif de presque toutes les sections ; réunions, conférences tant théoriques que pratiques ont été nombreuses et en général bien fréquentées. Il y a lieu de mentionner tout spécialement le geste accompli à La Chaux-de-Fonds par la section des Montagnes neuchâteloises. Loin de se laisser abattre et démoraliser par la crise, cette section a institué un cours d'apiculture destiné aux chômeurs et pendant deux mois et demi et à raison de 2 heures par semaine, 40 chômeurs ont suivi avec intérêt et profit ce cours. Voilà de la vraie, de la bonne et de la saine solidarité digne d'être propagée et imitée. Qui a le cœur au bon endroit trouvera toujours moyen d'être utile à son prochain ; merci aux Montagnes neuchâteloises.

Les années déficitaires, si elles favorisent la vente du miel, ne font par contre pas progresser l'apiculture et de 3456 membres que la Romande comptait au début de 1932 elle voit ses rangs réduits à 3112 au début de 1933, soit un déchet de 344 membres. Mais malgré cela, la Romande fait encore bonne figure et il faut se consoler en admettant que la qualité remplace la quantité. Evidemment il y a encore trop d'apiculteurs isolés qui pourraient se rattacher à notre groupement et oublient par trop facilement les avantages offerts par la participation à la Romande.

Très rapidement l'assemblée des délégués a procédé à la liquidation des questions administratives telles que l'approbation des comptes, le budget de 1933 qui naturellement prévoit un déficit selon la tradition, la nomination de la section vérificatrice des comptes pour 1933 (Gros de Vaud), le concours de ruchers (Valais, Rive gauche), la réélection de deux membres du Comité (MM. Magnenat et Rotschy). Quant à la section chargée de l'assemblée générale de 1933, il est question du Valais, mais le représentant de cette section n'a encore pu donner une réponse définitive et le comité sera chargé de cette question. A ce propos il est tout indiqué de remercier brièvement mais chaleureusement la section des Alpes pour les deux belles journées qu'elle a organisées à Montreux, Chillon, Caux, Rochers de Naye. Ah ! qu'il est beau notre pays romand ; merci aux amis de la section des Alpes.

L'intérêt principal de l'assemblée des délégués consistait dans la nomination d'un nouveau président de la Romande. Au cours des années un chacun s'était doucement laissé bercer par l'illusion que

M. Mayor était président inamovible et personne ne pouvait se représenter la Romande sans le juge de paix de Novalles à sa tête, le comité moins que tout autre ; il a peiné, besogné pour nous tous de 1915 à 1933 et on ne saurait assez le remercier de ce qu'il a fait pour le bien commun. Puis, comme un coup de tonnerre en ciel serein, la nouvelle d'une grave maladie est venue nous frapper, nous obligeant à accepter avec chagrin une démission que nous avions réussi à repousser déjà une fois. Mais il ne faut pas charger sa conscience avec les remords d'avoir exigé d'un homme de travailler au delà de ses forces et il faut être reconnaissant pour tout ce que cet homme a fait pour l'apiculture romande. Nous ne pouvions lui témoigner cette reconnaissance que par le titre de président d'honneur et un modeste souvenir ; ce fut chose faite sur-le-champ, mais je crois bien que ce qui touchera le plus intimement M. Mayor, c'est le simple merci qui retentit au fond de chaque cœur. Heureusement que la modestie de M. Mayor s'accommode fort bien du rang de simple membre du comité, rang auquel il tient beaucoup et qui lui permet de nous faire encore profiter de sa grande expérience et de ses connaissances. Tout cela fut possible grâce à la nomination au titre de président d'un membre du comité et c'est par acclamation que la Romande a désigné pour diriger ses destinées une nouvelle Reine en la personne de M. l'abbé Gapany ; il est juste que Fribourg soit aussi une fois à l'honneur... et au travail. Il est d'un bon augure pour la Romande que ce changement de Reine se soit effectué si normalement et si pacifiquement. M. Farron qui fait partie du comité depuis 1896, fut également à l'honneur et un souvenir lui fut remis en témoignage des services rendus à la cause apicole. Il fut très surpris, sa modestie ne lui permettant pas d'admettre la réalité des susdits services.

Les statuts ne correspondant plus aux rouages plus compliqués de l'administration de la Romande firent ensuite le sujet d'une longue discussion ; l'assemblée donna les indications générales à l'usage du comité chargé de mettre au net les nouveaux statuts. A l'avenir toute *nouvelle* section devra compter au moins 25 membres *en règle générale.* Puis l'assemblée adopte la date de décembre à la place de février pour l'envoi des listes de membres et des rapports. En ce qui concerne l'assemblée des délégués, le comité reçoit plein pouvoir pour la fixer. Y participeront officiellement les présidents des sections et des fédérations. Chaque section aura droit à un délégué par 50 membres, à part les présidents mentionnés, mais le premier délégué seul sera indemnisé par la caisse de la Romande, les autres

l'étant par les caisses des sections. Une nouveauté proposée par M. Grandchamp est qu'*éventuellement* le comité peut décider d'allouer une indemnité au président. En somme, il n'y a pas de grands changements par rapport aux anciens statuts et chacun pourra prendre connaissance des nouveaux statuts mis au net par le comité dans sa séance du 23 mars 1933. Pour clore l'assemblée, quelques questions d'ordre pratique furent discutées, ainsi celle de la pulvérisation des arbres fruitiers, de la culture de l'esparcette.

L'assemblée des délégués de 1933 est morte, vive celle de 1934 et qu'elle ressemble à son aînée par le calme, l'ordre et la rapidité qui en ont fait la caractéristique. *Le secrétaire.*

RAPPORT GÉNÉRAL DE 1932 DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

présenté à l'assemblée des délégués du samedi 11 mars 1933, à Lausanne

Messieurs les délégués,

Les circonstances ont voulu malheureusement que, cette année, ce ne soit pas le rapporteur habituel qui vous présente le bilan de l'activité de la Romande en 1932. Nous y perdons tous les deux, vous en premier et moi ensuite, mais il faut se plier et s'estimer très heureux que le rapporteur habituel soit encore parmi nous et puisse, après une période de grande angoisse pour sa famille et ses amis, assister à cette séance et constater que la barque de la Romande suit la direction qu'il lui a donnée pendant de nombreuses années. Mayor, tu n'as pas peiné en vain, ta lutte n'a pas été stérile, c'est grâce à toi que la Romande est en pleine floraison, c'est grâce à ton travail, à ton dévouement que la ruche est propre, la colonie forte et la récolte assurée contre vents et marées. Certes, notre reine serait encore en état de pondre magnifiquement, mais avons-nous le droit de l'exiger ? Pouvons-nous demander qu'elle se meure au travail ? Non, ce serait égoïste et contraire à toute notion d'amitié que d'essayer un ultime effort pour la conserver. Notre président agira en toute liberté et, quelle que soit sa décision, il restera quand même notre président, celui qui a dirigé nos destinées de 1915 à 1933 et auquel va toute notre reconnaissance, car il restera toujours parmi nous, parmi ses amis de l'apiculture ; puis, après tout, il n'a fait que son devoir, ce bougre-là.

Il est une pieuse coutume qui veut que nous honorions une dernière fois ceux des nôtres qui ont été rappelés dans une autre patrie et que les tourments de cette terre n'accablent plus. Ils sont nombreux comme toujours ceux à qui une plume amie a adressé un dernier adieu dans le *Bulletin.*

Parmi ces disparus, vous me permettrez d'adresser spécialement une pensée à M. l'abbé Colliard ; ce qu'il a été pour nous, le *Bulletin* vous l'a dit et de sa biographie je retiens surtout qu'il a lutté sans jamais se plaindre et sans que nombre d'entre nous ne le sachent. Hélas ! cela fait mal au cœur de penser que l'on a passé à côté de la souffrance sans tendre une main amie.

Levons-nous pour adresser une dernière pensée à ceux de nos collègues qui ne sont plus... Merci...

Comité. — Sous la présidence de M. Mayor, votre comité s'est réuni 7 fois et son bureau une fois ; si son travail s'est fait sans bruit et si les gouttes de sueur ne perlaient pas sur le front de ses membres, c'est que l'harmonie la plus parfaite règne parmi ses membres et que son président préparait à l'avance toute tâche, s'inquiétait de tout, se renseignait partout et ne proposait que les solutions les plus logiques. Et puis dans la collection du *Bulletin,* vous trouverez le résultat de ses travaux depuis la question des bocaux, du prix du miel, des étiquettes, du contrôle, du Comptoir, des relations avec la Suisse alémanique et avec l'étranger, des conférences, et veuillez ne pas oublier que chaque titre, et j'en omets, implique une longue discussion préparatoire et parfois beaucoup de doigté pour que soit menée à chef une conclusion heureuse pour la Romande en particulier, et l'apiculture en général. Les grincements du coffre-fort ont beaucoup contribué à restreindre les séances du Comité et à accumuler en un petit nombre de séances les tranctanda. M. l'abbé Gapany, que vous avez appelé à remplacer M. l'abbé Colliard, nous a été d'un secours précieux ; c'est avec plaisir que nous le voyons parmi nous et que nous lui pronostiquons un domaine d'action plus grand. Faut-il parler de la séance du bureau, à Vuippens ? pourquoi pas, puisque le coffre-fort n'a pas gémi et avouons tout sincèrement que ce fut une petite récompense particulière que se sont offerte les scribes du Comité, à la grande joie du secrétaire dont le procès-verbal tenait en quelques lignes.

De tout temps nous avons eu à nous plaindre du trop grand nombre d'apiculteurs qui se tiennent à l'écart de notre association et 1932, malgré les efforts faits dans ce but, n'a pas tenu à combler

nos espérances ; si en 1932 nous étions 3456 membres, nous constatons qu'en février nous sommes 3112, en diminution de 344. Certes, la crise mondiale y est pour quelque chose et quelques années consécutives de récolte déficitaire expliquent bien des découragements. Pourtant ces isolés, ces démissionnaires oublient par trop les grands avantages offerts par la Romande. Faut-il pour les ramener faire une campagne en faveur de la chypriote, comme pour son irascible caractère ? Faut-il, qu'à la suite de nombreuses plaintes, ce soient les tribunaux qui ramènent au bercail et sous l'aile protectrice de nos assurances les transfuges et les récalcitrants ?

Ne perdons pas courage : avec 3112 membres, la Romande est encore au delà de ce que pouvaient prévoir ses fondateurs et, pour les anciens, ils se rappellent qu'elle a passé par d'autres tempêtes et en est sortie victorieuse parce que l'union faisait sa force.

Les rapports sur le concours de ruchers, sur le contrôle du miel, sur le service des annonces seront ou ont été publiés dans le *Bulletin;* ceux qui y trouvent de l'intérêt reliront notre journal et pour ceux qui haussent les épaules il est inutile que le rapporteur salisse du papier. Notons seulement que jamais le concours de ruchers n'avait exigé autant de médailles d'or et d'argent, ce qui est un bon signe et sera un encouragement pour les apiculteurs que le sort désignera ultérieurement.

Votre Comité a dû encore s'occuper du Comptoir Suisse à Lausanne ; chaque année il y a quelque chose à perfectionner et il est malheureux que les diverses fédérations ne prennent pas sur elles de l'organiser à tour de rôle. Une demande dans ce sens a reçu une réponse ultra-négative et c'est la section de Lausanne qui a bien voulu décharger le Comité du souci de l'organisation du stand de la Romande. Qu'elle en soit remerciée et en particulier M. Grandchamp, M. et M^me^ Jaquier, qui ont été à la peine. Il faut distinguer entre les critiques subjectives et les critiques objectives ; les premières n'ont que faire ici, pas plus que nuages de grêle en floraison. Quant aux secondes, elles sont les bienvenues et doivent être prises en considération. C'est ainsi que l'emplacement choisi afin de pouvoir joindre la vente de nos produits à une exposition a été critiqué à juste titre ; nous faisions figure de parents pauvres, relégués que nous étions dans un coin écarté et ne pouvant lutter contre les attractions et les nouveautés qui faisaient face au stand de la Romande. Il est prévu pour 1933, si faire se peut, la collaboration avec le stand de l'arboriculture ; la place, la lumière ne manqueront pas et, quoi de plus naturel que d'exposer le miel avec les fruits et les

plantes, puisqu'ils doivent leur existence à la fécondation par les abeilles.

Evidemment, vous désireriez, Messieurs les délégués, que votre rapporteur occasionnel vous cite des chiffres et des statistiques, mais où les prendrait-il ? Soyez donc indulgents et reconnaissez avec lui combien nous avons été privilégiés par M. Mayor, lequel pouvait puiser aux sources mêmes tous les renseignements utiles et en faire bénéficier la Romande entière.

Nos relations avec nos amis suisses alémaniques ont été en 1932 ce qu'elles sont depuis quelques années et ce qu'elles auraient toujours dû être : cordiales, très amicales. Qui de vous n'apprécie à sa juste valeur notre Dr Morgenthaler ? je dis « notre », parce que nous l'accaparons de toute façon et parce que son dévouement et sa science et il les dispense à tous sans exception. Malgré sa modestie, nous devons reconnaître tout ce qu'il a fait pour l'apiculture de la Suisse romande. Naturellement, nous avons, hélas, fourni le matériel pour la loque, l'acariose, le noséma, mais ce centre du Liebefeld est le vrai centre de ralliement entre tous les apiculteurs confédérés et c'est pour cela que je me suis permis de citer personnellement M. le Dr Morgenthaler. Il faut marcher la main dans la main et apprendre à se connaître pour pouvoir s'estimer mutuellement.

C'est dire que nous avons toujours le plaisir de voir à nos assemblées générales les délégués de la Suisse alémanique et que nous-mêmes nous chargeons nos propres délégués de transmettre nos sentiments d'affection aux délégués des assemblées générales de la Suisse alémanique. Peu à peu les relations s'étendent et de nouvelles figures apparaissent à l'horizon qui se promettent de revenir ultérieurement.

En 1932, le prix officiel du miel contrôlé a été fixé d'entente avec la Suisse alémanique... Qui eût pensé à cela il y a 15 ou 20 ans, alors que nous nous connaissions à peine ? Il y a là une indication sérieuse pour l'avenir, ne toujours rechercher que ce qui peut nous unir et fuir ce qui pourrait créer de la discorde.

Avec l'étranger, il n'y a eu guère que le Congrès d'Entomologie à Paris, en juillet 1932. Y prirent part, MM. Mayor, Fankhauser, Thiébaud et Perrenoud. Je crois que ces relations avec l'extérieur ne sont pas encore au point et que ce ne sont pas de grandes réunions qui amélioreront la situation. Shakespeare le disait déjà : « Beaucoup de bruit pour rien. » Ce n'est que par les relations personnelles entre têtes de ligne que l'on peut espérer une ébauche

d'apiculture universelle ; trop d'intérêts divers, trop de mentalités opposées entrent en jeu pour prévoir un résultat satisfaisant. C'est là que la presse apicole peut entrer en jeu à bien moins de frais et avec plus de résultats. C'est ce que notre rapporteur croit avoir lu entre les lignes du rapport de M. Fankhauser sur ce congrès de Paris et il n'ose pas crier : « Le roi est mort, vive le roi. »

Combien fut plus reposante l'assemblée générale organisée par la section des Alpes, surtout la seconde journée aux Rochers de Naye. Ceux qui y prirent part ne l'oublieront pas, bien que le brouillard intense tînt caché le magnifique panorama dont on jouit du sommet des Rochers de Naye. Il est bienfaisant d'oublier pendant deux jours, 24 et 25 juin, les misères humaines et de venir communier avec la Patrie et ses beautés naturelles. J'avoue franchement que la montée en Naye, le paysage, les fleurs alpestres et même le brouillard m'ont causé plus de joie intime que le superbe Caux-Palace avec ses 500 chambres et son luxe. Ah, si nous voulons surmonter la crise actuelle, il faut en revenir à plus de simplicité en toutes choses, à moins d'exigences, à plus de sincérité, et baser notre force sur le fond et non sur l'extérieur. La section des Alpes mérite les remerciements de la Romande pour avoir su présenter ce qu'elle avait à portée de main : le beau pays romand.

(A suivre.) *Dr E. Rotschy.*

LES ASSURANCES DE LA ROMANDE EN 1932

Vol et déprédations. Le préposé aux assurances n'a pas reçu moins de 15 demandes d'indemnités pour vols et dommages subis par les apiculteurs : ruches volées renversées, secouées, ouvertes et pillées ; trous de vol fermés ; colonies décimées par des explosions ; reines et matériel enlevés par les larrons, etc. Si nous avions dû faire droit à toutes ces réclamations, il ne resterait pas grand'chose dans notre caisse d'assurance. Heureusement (pour la caisse) les choses sont allées un peu autrement.

Les pertes causées par suite de la fermeture du trou de vol sont exclues de l'assurance. Pourquoi les apiculteurs dont les ruchers sont éloignés ne munissent-ils pas leurs ruches de glissières trop courtes pour fermer complètement, quitte à en posséder quelques jeux supplémentaires ?

Nous avons dû écarter les demandes consécutives à des accidents causés sans mauvaise intention de la part de leurs auteurs, d'ailleurs responsables ; de même celles présentées pour des déprédations commises par des personnes connues et solvables. Une ruche volée a été remise en place par le larron repentant ou craignant les gendarmes ; la victime d'un vol de reines n'a pas demandé d'indemnité. Bref, les vingt premiers francs étant toujours à la charge du lésé, la caisse n'a déboursé que fr. 70.—, dont 45 figureront aux comptes de 1933. Un ou deux cas restent en suspens.

Le fonds de réserve qui était de fr. 1543,05 à fin 1931 était de fr. 2257.45 au 31 décembre 1932.

Responsabilité civile. Les abeilles de la Romande ont continué à se servir de leur aiguillon en 1932 comme les années précédentes. Douze sinistres ont été annoncés au préposé, dont 10 ont donné lieu au paiement d'indemnités. Les abeilles de tous les cantons ont participé aux opérations à l'exception des genevoises qui ne piquent plus personne depuis quelques années ; et pourtant, la population du canton est plutôt dense.

Ont été piqués 3 ouvriers, 3 dames, 1 voisin, 1 facteur, 1 enfant, un inconnu et une brebis qui en est morte. En outre, un rucher a maculé une lessive de telle façon qu'il a fallu remettre le linge dans la cuve ; la ménagère avait choisi, pour étendre son linge, précisément le jour fixé par les abeilles pour leur première sortie : ci fr. 20.—.

Parmi les 3 ouvriers piqués, 2 étaient des faucheurs : les abeilles détestent instinctivement ceux qui coupent les fleurs. Une des dames assaillies l'avait été déjà deux fois l'année précédente ; l'apiculteur a promis de transporter son rucher ailleurs. Le propriétaire de la brebis étant aussi celui des abeilles fautives n'a pu être indemnisé. Il avait d'ailleurs commis la faute d'attacher son mouton à proximité de ses ruches. Signalons encore le cas des abeilles de M. Terrapon, rév. curé de Sorens, qui n'ont pas craint de piquer un voisin en présence d'une vingtaine de personnes, y compris le comité de la Gruyère au complet, pendant une visite de rucher. Décidément, le respect de l'autorité n'est plus qu'un vain mot.

Heureusement, tous ces cas furent peu graves : ils n'ont coûté à la Winterthur que fr. 135,95 en tout, contre plus de fr. 700.— en 1931.

J. Magnenat.

EXPÉRIENCES DU TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS A L'ARSÉNIATE DE PLOMB

Il y a longtemps déjà que la question du traitement des arbres fruitiers à l'arséniate de plomb provoque des discussions sans fin dans nos réunions et faisaient couler de l'encre dans les colonnes de nos journaux et revues. Une polémique assez vive fut même engagée dans le *Paysan fribourgeois* entre arboriculteurs et apiculteurs. D'autre part, le comité de la Fédération d'apiculture fut saisi d'une demande tendant à mettre, une fois pour toutes, cette question au point. De leur côté, les arboriculteurs jugeant ce problème d'une grande importance, tenaient eux aussi à procéder à des expériences pratiques. Le laboratoire apicole de l'établissement fédéral de bactériologie du Liebefeld, dont nous connaissons les compétences et le dévouement, fut mis au courant et se mit immédiatement à notre disposition pour collaborer au travail que nous allions entreprendre.

Le programme de ces expériences comprenait :

1. Traitement des arbres avant la floraison ;
2. Traitement des arbres pendant la floraison ;
3. Traitement des arbres après la floraison.

Le premier traitement a eu lieu le 19 mai, le second le 25 mai et le troisième le 13 juin.

Nous sommes en possession du rapport officiel des établissements du Liebefeld et je me permettrai de vous donner, non pas la lecture du rapport complet qui compte 13 pages dactylographiées, mais de certains passages seulement. Le contenu de ce rapport est le suivant :

I. L'alarme à l'étranger ;
II. Possibilités d'une influence de l'arséniate de plomb sur les abeilles ;
III. La recherche d'un empoisonnement des abeilles ;
IV. Expériences en Suisse jusqu'en 1931 ;
V. Les essais de Marsens (Fribourg 1932) ;
VI. Conclusions.

Je me bornerai donc à vous donner lecture des paragraphes V et VI.

V. *Les essais de Marsens.* — La station de Grangeneuve a invité à ces essais les arboriculteurs et les apiculteurs. L'apiculture y était représentée par un membre du Comité de la Société romande (M. le Curé Gapany), par deux délégués de la Fédération fribourgeoise d'apiculture (MM. Dietrich, président, et Annen, caissier), par les inspecteurs des ruchers (MM. Chatton, Gillet, Haas, Joye-Rossier, Vial et Vorlet) et par un fonctionnaire de l'Etablissement fédéral du Liebefeld (M. W. Fyg).

Le rucher des Etablissements de Marsens comprend 12 colonies Dadant-Blatt (et 9 ruches vides) logées dans un pavillon. Il est situé tout près du grand verger, un des arbres traités (No 35) touche de ses branches le rucher. Les colonies ont été visitées un jour avant le commencement des essais (18 mai 1932) par M. le Curé L. Gapany. Il les taxait de force moyenne, plutôt faible.

Essai No 1 : 19 mai 1932 : Traitement des arbres fruitiers avec une bouillie sulfocalcique. Arséniate de plomb *avant* la floraison. Pour commencer M. H. Clément, prof. de l'arboriculture, a donné un exposé explicatif du programme et ensuite il dirigea la préparation des bouillies. Le premier traitement fut appliqué à 8 h. 30, le dernier à 15 h. 45. Les ruches furent ensuite inspectées (et quelques-unes taxées) en commun avec les inspecteurs des ruchers pour connaître leur état sanitaire avant le traitement des arbres. Il fut constaté que la plupart des ruches étaient de force même faible, le couvain sain et les provisions suffisantes. L'analyse microscopique des abeilles prélevées de chaque ruche a donné le résultat suivant :

Des 12 colonies, 11 se montraient atteintes du Noséma, dont 9 étaient atteintes à un fort degré. 6 colonies atteintes du Noséma montraient en outre les Kystes des tubes de Malpighi. Pas d'acariose.

La faiblesse des ruches s'explique sans doute par l'infection des deux parasites protozoaires.

Une visite du verger pendant et après le traitement a démontré que les abeilles ne fréquentaient pas les arbres traités. En outre, l'herbe sous les arbres était fauchée de sorte qu'un empoisonnement des abeilles paraissait improbable. Pendant toute la journée, rien d'anormal ne fut observé dans le rucher. Une inspection soigneuse de quelques ruches le soir ne donnait pas le moindre signe de malaise.

(A suivre.)

Pesées de nos ruches sur balance, hiver 1932-33.

STATIONS	Altitude	Augment.	Diminution
		kg.	kg.
Boncourt	373	—	8.250
St-Maurice	418	—	—
Choëx (Valais)	620	—	7.800
Neuchâtel	438	—	—
Chili (Valais)	450	—	7.600
Vendlincourt	450	—	5.700
Vandœuvres (Genève)	466	—	6.800
Berlincourt	499	—	6.400
Corcelles (Neuchâtel)	570	—	7.800
Vuibroye (Vaud)	640	—	—
Corcelles (Berne)	656	—	—
Dombresson	743	—	—
Tavannes	757	—	—
Villiers	764	—	—
Buttes	775	—	8.050
Prêles	821	—	—
Cernier	825	—	—
Le Locle	925	—	9.150
Chaumont	1090	—	—
St-Luc (Valais)	1643	—	9.800

Toutes nos stations n'ont pas encore envoyé le résultat des pesées. Celles qui l'ont fait indiquent toutes : bon ou très bon hivernage. Boncourt (373 m.) trouve dans ses ruches de 3 ½ à 5 et 6 cadres de couvain fin mars. La floraison des arbres fruitiers s'annonce belle, l'année est en avance d'une quinzaine de jours sur la moyenne. Les trois superbes premières semaines d'avril ont stimulé très fortement la ponte ; les quelques jours de froid et de bise que nous subissons depuis le 19 obligent les abeilles à rester cloîtrées, ce qui certainement prépare un essaimage abondant et précoce. Il est utile de surveiller pour que la nourriture soit abondante si nous désirons maintenir cette belle ponte et préparer ainsi nos colonies pour la récolte prochaine.

Notre station de Chaumont (1090 m.) nous envoie des notes relevées consciencieusement et que nous trouvons très intéressantes. En janvier Chaumont a eu 10 jours de très beau temps, 9 pluie et neige, 12 couvert. La température était de + 7 le 2 et —17 les 24, 25 et 26. La ruche sur bascule a consommé en janvier 1 kg. En février +12° le 5

et —10° le 23, 12 jours très beau, 7 couvert, 9 pluie ou neige. Très peu de neige, 10 à 15 cm., du 18 au 27 consommation 1 kg. En mars 13 jours de beau, 11 couvert, 7 pluie ou neige, —6° le 24, +13° le 3, consommation 3 kg.

Le Locle annonce une diminution de 2 kg. 650 du 1er décembre au 28 février et 6 kg. 500 du 1er mars au 14 avril.

Le relevé de Berlincourt (499 m.) est aussi très complet. Les perce-neige commencent à être visitées le 7 mars et les saules marsaults (bluets ? probablement les scils) et tussilages dès le 17.

Buttes (775 m.) accuse les diminutions suivantes : octobre 1 kg. 100, novembre 800 gr., décembre 1 kg. 150, janvier 1 kg. 200, février 1 kg. 700 et mars 2 kg. 100. Nous ne serions pas étonné de trouver dans le relevé d'avril une diminution de 4 à 5 kg., ce qui prouverait que la colonie est en excellent état et que la ponte se donne abondante. Encore une fois nous répétons : attention à la nourriture !

Corcelles, avril 1933. *Ch. Thiébaud.*

ECHOS DE PARTOUT

Un nouveau journal apicole en Suisse alémanique.

Une nouvelle revue, *Der Imkerfreund,* vient de naître chez nos Confédérés. La vieille *Blaue* est de taille à se défendre et le comité de la Société des amis des abeilles semble ne pas se faire trop de souci à propos de cette concurrence.

Encore la ruche éclairée.

De nombreuses observations ont montré que les abeilles ne déposent pas de provisions dans les rayons exposés directement à la lumière ; elles sortent plus facilement par les temps froids et ont une plus forte propension à l'essaimage. Le rédacteur de la *Blaue,* à laquelle nous empruntons ces lignes, fait remarquer avec raison que tous les hyménoptères vivant en colonies recherchent l'obscurité pour y établir leurs nids. Seule, la grande Apis dorsata fait exception à cette règle.

Abeilles italiennes.

On croit généralement qu'il n'existe en Italie qu'une race d'abeilles, l'Apis ligustica, qui peuplerait toute la péninsule. Tel n'est pas le cas, paraît-il, car M. C. Ferrara écrit dans l'*Apicoltore moderno* qu'il en existe trois types principaux, la Ligustique pure ou dorée, la Ligustique impure ou fauve et la Sicilienne ou noirâtre. Ces types ne présentent pas seulement des différences de couleur, mais aussi des différences anatomiques et de caractère.

Une bonne précaution.

L'acariose ayant été constatée l'année dernière dans plusieurs ruchers du canton d'Appenzell, le Conseil d'Etat des Rhodes-Extérieures rappelle aux apiculteurs la décision de l'Office vétérinaire fédéral du 1er novembre dernier et interdit l'entrée dans le canton de toute abeille, y compris les reines. De plus, et c'est là ce qui est intéressant, il a pris, en date du 21 mars, la décision suivante :

« Tout essaim trouvé dans la contrée du Vorderland et sur le territoire des communes de Gais et de Trogen sera *détruit* ou traité au moyen d'un remède approuvé par le Liebefeld. »

C'est là une mesure excellente, car dans le canton de Vaud seulement, trois ruchers ont été contaminés en 1932 par des essaims trouvés. Apiculteurs, méfiez-vous des abeilles venant d'un autre rucher que le vôtre !

A propos de loque.

On se rappelle que l'Américain Sturtevant a constaté que le *Bac. Larvae,* cause de la loque américaine, ne peut se développer dans une solution trop concentrée de sucre. Cela explique pourquoi la plupart des larves attaquées par cette maladie ne présentent aucun symptôme avant d'être operculées. Le Dr Toumanof a combattu cette théorie. Désirant être au clair sur cette question, le Dr Carlo Foresti, assistant à l'Université de Bologne, a repris les expériences de Sturtevant et de Toumanof. Ses recherches confirment en tous points celles du chercheur américain : le *B. Larvae* est incapable de se développer dans un milieu contenant plus de 3 ½ % de sucre.

Puisque nous parlons de la loque, est-on parvenu à prouver que le *B. pluton* n'est qu'une forme transitoire du *B. Alvei* ? Voilà un sujet intéressant pour les laboratoires.

Rayons artificiels Pensieri.

Les rayons artificiels dont nous avons parlé l'année dernière semblent maintenant au point. L'*Apicoltore* publie une photographie de deux de ces rayons, dont l'un est à moitié rempli de miel, et qui sont absolument sans défaut. Les rayons artificiels sont actuellement dans le commerce. Le seul inconvénient qu'ils présentent est qu'ils ne sont transportables que dans des emballages assez lourds, mais ce n'est pas un obstacle insurmontable. Nous ajoutons que nous sommes, grâce à l'amabilité de M. le Dr Angeleri, en possession d'un échantillon de l'invention des frères Pensieri ; cet échantillon nous a émerveillé. L'*Apicoltore moderno* pense que la nouvelle invention se substituera rapidement à la cire gaufrée. *J. Magnenat.*

RENOUVELLEMENT DES MÈRES

Cette question mérite qu'on s'y arrête, dit M. E. Binon dans la *Conduite du Rucher* de juin dernier. Il a certes raison. Aussi me vient-il à l'idée de parler de ce sujet, bien souvent traité, il est vrai, mais toujours d'actualité et généralement encore trop peu considéré. Et puis, les bonnes choses ne sauraient êêtre répétées trop souvent.

Et tout d'abord, y a-t-il lieu de renouveler les reines de nos ruchers ?

Les praticiens souriront sans nul doute à cette question et cela se comprend, mais les nouveaux venus en apiculture, et c'est uniquement à leur intention que j'écris ces lignes, pourront tirer parti des renseignements qu'elles contiennent et c'est tout ce que je désire.

Ces renseignements, ils pourraient, il est vrai, se les procurer en partie en consultant les livraisons de notre revue le *Rucher* comme en feuilletant quelques bons ouvrages d'apiculture. Cependant, le courage manque souvent lorsqu'on est assujetti, durant la bonne saison surtout, à voir et revoir une table de matières, à feuilleter et refeuilleter un bouquin pour se documenter sur un sujet d'actualité, alors que l'on désirerait vivement être fixé de suite sur l'opportunité d'un acte ou sur la marche à suivre dans un cas déterminé, tel celui si important du remplacement des reines d'un rucher, par exemple.

Il serait donc avantageux pour le débutant de rencontrer la matière exposée aussi complètement que possible dans deux ou trois articles successifs qui mentionneraient divers procédés pratiques et donneraient en même temps les détails nécessaires à la bonne exécution de l'opération projetée. C'est pourquoi je répète la question posée plus haut :

Et tout d'abord, y a-t-il lieu de renouveler les reines de nos colonies ?

— En principe, oui.

Mais dans quelle mesure cette pratique doit-elle intervenir ?

Ici, les avis sont nettement divisés, aussi les uns envisagent-ils l'apiculture menée intensivement, autrement dit l'apiculture industrielle qui vise à un rendement pouvant faire vivre ou même enrichir l'exploitant, tandis que les autres ne pensent qu'à l'apiculture

des amateurs d'abeilles qui n'escomptent en somme que leurs plaisirs personnels. Le profit sera constitué par le miel qui figurera sur la table familiale.

S'il y a du surplus, et il y en a souvent, sa valeur marchande viendra en déduction des frais occasionnés par l'exploitation et s'il reste après cela un petit quelquechose de bénéfice, c'est tant mieux.

Chez nous, l'apiculture est considérée, en général, au point de vue plaisir. Or, un plaisir n'est plaisir que pour autant qu'il laisse à celui qui s'y livre un peu de liberté. S'il impose trop de besogne, s'il exige trop de précautions, trop de soins, ce n'est plus un plaisir, c'est une charge.

S'astreindre à un remplacement systématique des reines, c'est tout de même une sujétion, car il faut prévoir le moment favorable, les manipulations de ruches et d'abeilles souvent mal disposées, les opérations délicates et incommodes. A ce jeu, on risque fort de finir par prendre en grippe l'apiculture qui ne devrait nous procurer qu'enthousiasme et joies.

Les Américains remplacent leurs reines tous les deux ou trois ans sinon toutes les années, c'est qu'ils y trouvent leur intérêt, dira-t-on ? C'est vrai, mais les Américains, nous l'avons déjà dit, n'ont en vue qu'une seule chose, un bénéfice à réaliser, qui les fasse vivre et ils possèdent dans ce but des centaines de ruches réparties en plusieurs ruchers établis dans de vastes contrées idéales sous le rapport mellifère et climatérique. C'est une industrie que nous ne pouvons établir chez nous, en supposant que nous en eussions l'intention parce que notre flore mellifère n'est pas assez riche et notre climat trop peu stable.

Exemple ce qui vient encore de nous arriver en mai : Après quelques jours d'un soleil bienfaisant qui nous faisait venir le miel à la bouche, nous subissons un retour offensif du froid qui retient nos abeilles au logis tandis que les arbres fruitiers si prometteurs se dépouillent de leurs fleurs. Et adieu les espoirs.

Laissons donc le renouvellement systématique des reines aux hommes de métier. Cette façon de faire peut être tentée cependant par ceux qu'anime le feu sacré, rien ne s'y oppose. Le procédé, excellent en Amérique, l'est aussi en Belgique et ailleurs.

D'autre part, certains apiculteurs sont partisans de laisser aux abeilles le soin de régler la question de la succession au trône ; ils se fient à l'instinct de l'insecte et, de ce fait, savent qu'ils s'exposent à une perte par orphelinage se montant à 5 % environ du nombre de leurs colonies ; ils veulent que le remplacement des reines ne

donne pas de meilleur résultat quant au nombre de ruches désorganisées par orphelinage.

Alors, quelle règle convient-il d'adopter ?

Pas de remplacement de toutes les reines à époques déterminées ; pas davantage de laisser-faire accordé aux colonies, mais remplacement des reines dans les ruches qui ne donnent pas satisfaction comme récolte, et des majestés dont l'âge marque trois ans de ponte.

Comment procéder ?

Un moyen simple et expéditif est employé par une catégorie d'apiculteurs : ils tuent tout bonnement les reines défectueuses aussitôt la miellée finie, c'est-à-dire dans le courant de juillet s'ils ne transportent pas leurs colonies à la bruyère et... c'est tout ; les abeilles pourvoient au remplacement. Ce n'est guère compliqué si l'on ne tient aucun compte de l'essaimage possible en juillet-août, ce qui serait contrariant, de la nécessité de rechercher la reine à tuer à une époque où les abeilles sont nombreuses au logis, du besoin de nourrir dès le jour de l'enlèvement de la reine, et ce, durant plusieurs jours, car ce n'est pas une reine quelconque que nous désirons obtenir en place de celle disparue, mais une bonne reine et si la miellée ne donne plus, il faut nourrir à tout prix (1 litre de sirop de miel par jour pendant 4 ou 5 jours).

Il est nécessaire aussi que les faux-bourdons soient encore en vie au moment où la jeune reine doit être fécondée, c'est-à-dire trois semaines au moins après que la reine a été tuée.

En usant de ce procédé ,il est indispensable encore de s'assurer que la jeune reine a été fécondée, ce qui se constate surtout par la présence du couvain en août si on a opéré en juillet. En cas de non-réussite, il faudrait alors introduire une reine de réserve fécondée ou obtenue chez un ami ou achetée à un éleveur.

On le comprend, cette façon de faire, bien que dite simple, impose de la besogne et expose à des ennuis.

Au moment de l'hivernage, et pour comble, l'apiculteur peut se trouver en présence de colonies peu peuplées par suite du retard que le remplacement de la reine a pu subir. Il sera alors dans l'obligation de réunir des colonies qui lui ont coûté de toutes façons et qu'il eût désiré conserver.

(Le Rucher Belge.)

UNE REINE PEUT-ELLE PONDRE AVANT SA FÉCONDATION ?

Le mauvais temps de l'été dernier n'a pas rendu l'élevage de reines des plus faciles. Je ne décrirai pas ma manière de procéder qui n'a rien à voir avec mon observation.

Ayant mis en ruchettes de fécondation une série de cellules prêtes, je les suivais dans leurs évolutions. Beaucoup furent fécondées à leurs premières sorties, soit dans un délai de 6 à 10 jours. Une ruchette pourtan tn'arrivait pas. Le 24me ou le 25me jour depuis la naissance, je constate un commencement de ponte assez régulière. L'affaire est dans le sac, il n'y aura plus qu'à contrôler les premières naissances. Mais le 35me jour je vois ma reine sortir et prendre son vol. Immédiatement j'ouvre ma ruchette et à mon étonnement je n'y trouve que des larves de mâles. Le couvain est compact, donc ne peut provenir d'ouvrières pondeuses. Je referme ma ruchette en souhaitant bon voyage à ma bourdonneuse et me propose déjà le démontage de ma ruchette. C'est alors que la chose mérite attention. 10 à 12 minutes après son envol, ma reine rentre avec tous les signes de son accouplement. 5 jours après la ponte est commencée et depuis elle est normale. Ne pouvant juger de la valeur d'une reine fécondée ainsi en somme après coup, je ne l'introduis en ruchette d'hivernage qu'à titre d'expérience ; à fin octobre, elle avait encore une belle plaque de couvain très compact. Elle a hiverné normalement, mais les beaux jours que nous avons eus dernièrement lui ont été funestes. Le 5 février la sortie était normale à midi et le soir alors que le soleil était déjà couché, ma femme me signale que cette ruchette sortait encore. Elle était pillée. Je l'ai démontée. J'ai constaté que ma reine avait pondu sur les 2 faces d'un rayon du centre. Le couvain était operculé et tout à fait normal.

Je suis tout à fait certain de la date de naissance de ma reine, de sa ponte de mâles, absolument compacte et régulière (il ne peut donc être question d'ouvrières pondeuses), et ensuite je suis sûr de sa sortie et de sa rencontre d'un mâle le 35me jour. Je ne m'explique pas comment ma reine a pu être fécondée bien qu'ayant commencé à pondre. Et pourtant le fait est là. Un éleveur tessinois de ma connaissance me dit ne pas avoir constaté le fait car il n'attend pas si longtemps. Mais il croit se souvenir avoir lu un fait semblable dans l'*American Bee Journal* au début qu'il faisait de l'apiculture, soit il y a bien 40 ans. Quelqu'un parmi les lecteurs du *Bulletin* aurait-il constaté pareil fait ?

Ed. Vuagniaux.

ABEILLES A L'ÉTAT DE NATURE

C'est le précieux conseil que l'excellent directeur du « Bulletin » recommande à ses lecteurs, qui consiste, chaque fois que l'on peut, à consigner les faits saillants que l'on rencontre dans la pratique apicole, qui nous a permis de retrouver, un jour de neige, en furetant, dans les vieux papiers, deux notes anciennes, qui nous ont paru dignes de lui être adressées, pour s'en servir à l'occasion, si toutefois elles ont quelque importance à ses yeux. Voici la chose :

Premier cas.

Au mois de juin 1907, on vint nous chercher pour enlever un essaim qui s'était logé dans une cavité, formant un triangle au-dessus d'une fenêtre. Ce triangle avait 1 mètre de base, 30 centimètres de hauteur et 28 centimètres de profondeur. Ce qui donne un cube de 30 litres. Après huit jours, les abeilles couvraient le mur au-dessus du triangle de 20 centimètres environ, sur une épaisseur de 3 doigts. Ce qui donne une idée de la force de cet essaim. Cette cavité fut remplie de bâtisses en 8 jours de travail. Par l'opération d'extraction des bâtisses et des abeilles pour être mises en ruche, nous pûmes nous rendre compte du travail fait par les abeilles pendant ce temps.

Or, comme chacun sait qu'un litre loge 3 dmq. de rayons, cet essaim avait bâti 90 dmq. de rayons, ce qui donne 11 dmq. 25 par jour et 123 grammes de cire comme production journalière et 1 kg. de cire comme production totale.

Deuxième cas.

Pendant la même saison, nous fûmes appelés à déloger un essaim qui avait eu la malencontreuse idée d'aller se loger entre le volet et les carreaux d'une fenêtre exposée au nord. L'espace occupé, dans ce cas, par les abeilles, avait la forme d'un énorme jambon. Cela ressemblait d'autant plus à un vrai jambon, que les abeilles noires, sur le milieu, formaient le maigre et la cire blanche des côtés, le gras. Les rayons étaient bâtis en diagonale ; ils étaient attachés par le haut au cadre de la fenêtre, par les côtés aux carreaux et au volet. Le tout avait été construit d'un dimanche à l'autre.

Avec les bâtisses provenant de ces rayons nous remplîmes huit cadres 33 × 33. Il resta une grande assiette de débris qui auraient pu remplir un autre cadre, ce qui représentait en tout 98 dmq. de

bâtisses, soit pour 6 jours, 16 dmq. 33 de constructions par jour et près de 180 gr. de cire avec un total de 1078 grammes.

On voit, dans ce dernier cas, que le travail marcha un peu plus rondement que dans le premier cas. Cela tient à ce qu'il se produisit dans un moment plus favorable. Le premier cas se présenta à la fin de la miellée, le second cas au beau milieu.

On remarquera que dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, la production de la cire ne fût pas très importante. Cependant, après examen, elle apparaît très normale et largement suffisante, pour l'avenir de la colonie, ayant dépassé la moyenne de ce que peut bâtir un fort essaim dans sa période d'installation.

Tricoire frères, Foix, Ariège.

REGARD EN ARRIÈRE

C'est avec plaisir que nous avons tourné la page au 31 décembre passé. Encadrons-la d'une frange noire signifiant pour nous-mêmes et pour nos descendants : le deuil. Deuil de combien de colonies ou d'essaims, là-haut, dans la montagne, en pleine saison, en pleine floraison. Deuil du plus légitime espoir que nous laissait entrevoir un beau printemps, tardif et sans retour de froid, comme nous l'aimons. Deuil de l'enthousiasme incrusté au sein de ce débutant qui, finalement, se dit tout bas, concentré dans les profondeurs de son âme : « Tout de même... »

Une charmante demoiselle anglaise me demandait un jour si je pensais qu'il y ait quelque avantage à cultiver des abeilles et s'il n'y avait pas trop de risques à encourir auprès de ces petites bêtes qui piquent. Je fis de mon mieux pour convaincre Miss, la persuadant qu'en plus de l'avantage matériel, elle aurait le plaisir d'étudier quelques sciences naturelles, les mœurs des abeilles, la botanique, etc. La belle étrangère fit l'emplette de quelques ruches, dans l'espoir, me dit-elle, que le produit de ses abeilles lui paierait ses frais de voyage, chaque automne, dans son pays. La patience dura trois ans. Après cette période, Miss revendit ses ruches en m'avouant qu'elle avait eu beaucoup de plaisir avec ses abeilles, mais que... tout de même, le produit de son rucher ne couvrait ses frais de voyage que jusqu'à la frontière !

Oui, faire de l'apiculture, c'est bien beau ; c'est poétique, intéressant au plus haut degré, passionnant même. Si nous tournons

la médaille du côté matériel, nous voyons que c'est aussi très aléatoire, dispendieux, parfois dangereux.

Dans nos Alpes vaudoises, durant ces trois dernières années, les abeilles n'ont pas payé leurs frais d'entretien. La campagne 1932 est la plus misérable qu'on ait enregistrée depuis 1900. Si l'espoir, ce formidable ressort de l'humanité et de l'apiculture en particulier, n'existait pas, l'apiculture en Suisse serait en sérieuse régression. Je dis en Suisse, parce que nous connaissons des climats plus doux et convenant mieux à nos frêles insectes ; des pays privilégiés où l'apiculteur ne sait encore pas ce que c'est que du sirop de sucre, de l'Hostettler ou du Candi, les colonies étant toujours assez pourvues de provisions naturelles.

Malgré tout, soyons satisfaits et regardons vers cette saison nouvelle, qui sera belle, chaude, toute pleine de lumière. Une pluie de bénédiction, descendue de la voûte céleste, tombera en abondance sous forme de manne, sur cet amas de désespoir. Le véritable ami des abeilles sera satisfait ; il aura le plaisir, depuis si longtemps non éprouvé, de consulter l'ascension enchanteresse de sa balance.

Et mon ami de Mont-sur-Rolle, à genoux sur ses chapiteaux, ses longs bras maigres tendus vers le ciel, de sa puissante voix de basse, s'écriera :

« O manne, ne cesse de descendre ! » *E. Péclard.*

PAR UN BEAU MATIN DE MAI

On m'appelle au téléphone pour me dire qu'un essaim était suspendu devant mon rucher de Bugnaux. Hélas, mon arrivée coïncida avec le départ du groupe dans la direction de la colline du Molard ! A ce moment, un match de vitesse avec ces émigrantes ne m'effrayait pas. En d'autres termes, nous arrivâmes ensemble au-dessus du mont. Elles tourbillonnèrent dans un petit bouquet d'arbres. Crânement, j'entrai dans la propriété fermée, lorsqu'une forme féminine se dressa devant moi. Pristi, quelle figure hargneuse, quel air menaçant !

« Vous n'avez rien à faire ici, c'est privé ! » — Pardon, Madame, je poursuis un essaim sorti de mon rucher et d'après la loi...

Nom de bleu, la furia tournant au rouge vif, d'un geste énergique me montra la porte : « Apprenez que je suis la *gardiatrice* de cette campagne. Je vous ordonne de filer ! » La gardiatrice, la gardia-

trice ! Voilà un mot que je n'avais jamais entendu. Il me cloua pieds et langue. Absolument abasourdi, j'esquissai un mouvement de retraite vers la porte restée ouverte. Evidemment, gardiatrice en rage, c'est comme un gladiateur mâle prêt pour le combat. Elle aurait dit : « la gardienne », j'aurais discuté et sans doute forcé l'entrée, mais cette mise au féminin originale, énergique a eu plein effet. J'ai caponné ! *H. Berger.*

LE RIQUET ET LES ABEILLES

C'est encore de cet ami Ernest qu'il s'agit. Célibataire, homme plein d'esprit, nouvel apiculteur, le brave garçon n'a qu'un défaut, c'est de ne pas vouloir se faire recevoir membre de la Fédération vaudoise. Pourtant, les renseignements donnés par M. Magnenat dans notre séance de la Côte vaudoise où il était présent devraient le faire réfléchir sur l'utilité de l'assurance. Cela me conduit tout doucement à la narration d'un fait récent qui concerne Ernest, son cheval et son rucher.

Après avoir dételé la bête, il l'attache à la capite du côté opposé aux abeilles. L'inévitable arriva. Excitées par l'odeur de la transpiration du Riquet, les bêtes malcommodes lui fondirent dessus. Tout affairé à son travail, Ernest ne s'aperçut de rien. A cinq heures, il va reprendre son cheval pour rentrer au logis. Du Riquet pas trace. Par contre, le collier et tout le harnachement gisaient à terre ! « Eh bien, elle est bonne celle-là. Où diantre a disparu le gaillard ? » Il cherche inutilement de droite et de gauche et se disposait à retourner seul à la maison quand une inspiration heureuse lui fit appliquer l'oreille sur le sol. Un bruit de branches froissées arriva distinctement. Riquet qui ne manque pas d'intelligence avait transporté ses pénates dans un bosquet éloigné où il trouva de l'ombrage, de la sécurité et même quelque peu de nourriture.

« Tout est bien qui finit bien », dit le proverbe, mais dans le cas présent on pourrait remplacer le premier bien par mal, car un apiculteur possédant une dizaine de ruches qui attache son cheval près des dangereux insectes est imprudent. Et puis il ne veut pas faire partie d'une section. Si le Riquet n'avait pas pu se débarrasser de son étreinte... ?

COURS DE MICROSCOPIE AU LIEBEFELD

Ce cours a débuté sous les auspices du distingué professeur Dr Burri, qui dans son introduction, après des souhaits de bienvenue, s'est félicité de voir venir cette phalange d'apiculteurs romands s'instruire au Liebefeld, pour qu'à leur tour ils soient capables d'être de vrais auxiliaires entre les apiculteurs et le laboratoire apicole fédéral. Cette voix chaude et sympathique fut pour les élèves un bel encouragement.

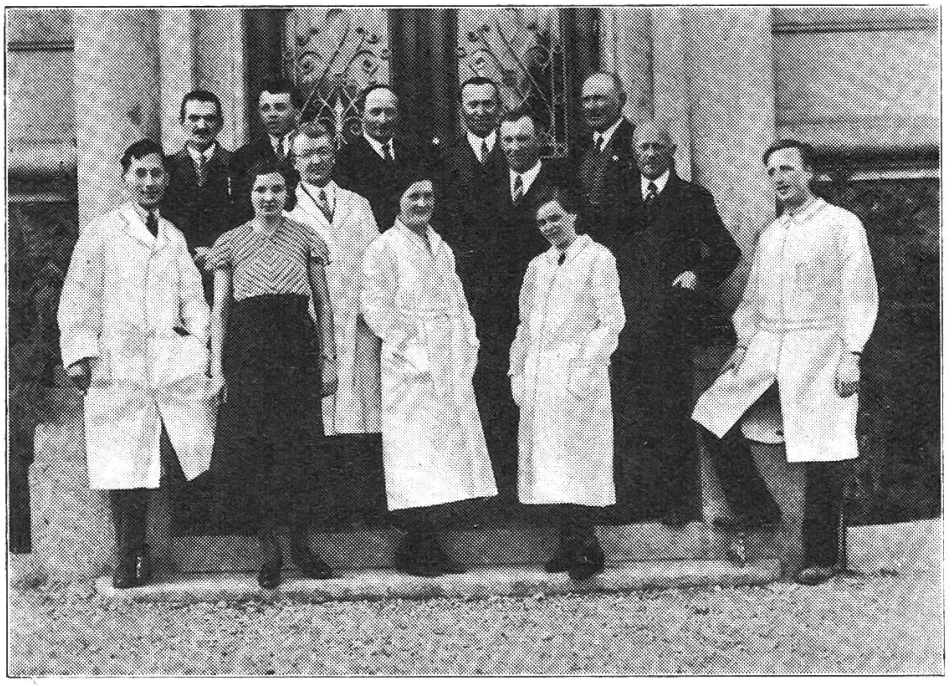

COURS DE MICROSCOPIE APICOLE AU LIEBEFELD

1er rang (de gauche à droite) : Dr Fyg, la secrétaire du bureau, Mlle Péclard (Vaud), Mlle Dr Maurizio, Dr Brügger.

2me rang : M. Meytain (Valais), Dr Morgenthaler, M. Stucker (Jura bernois), M. Niquille (Genève).

3me rang : M. H. Porret (Neuchâtel), M. Jacquet (Fribourg), M. Bohnenblust (St-Imier), M. Jaquier (Vaud).

Avant de passer plus loin, il est nécessaire que nos docteurs et maîtres soient présentés au lecteur. Je m'abstiens de les placer dans leur ordre respectif. Ce sont M. le Dr Morgenthaler, âme de cette phalange de savants, directeur de la division apicole, Mlle Maurizio, Dr botaniste et bactériologue, M. Fyg, zoologiste, et M. Brugger, entomologiste. Maintenant passons aux travaux. C'est M. le Dr Morgenthaler qui commence et nous présente, avec la maîtrise qui le caractérise, la biologie de l'abeille, introduction très intéressante.

Puis nous prenons possession de nos places de travail, faisons

connaissance avec le microscope et la manière de s'en servir ainsi que des différents objectifs. Cela fait, les élèves dessinent les objets que le microscope leur révèle ; excellent exercice qui prouve que chacun comprend bien ce qu'il voit à l'objectif ; une description est inutile ici. Tous ces néophytes prenennt la chose au sérieux, si bien que cette première leçon est très vite passée.

La deuxième journée débute par une théorie du Dr Morgenthaler sur l'anatomie de l'abeille, rehaussée de superbes projections microphotographiques, œuvre de M. le Dr Staub, les descriptions aussi intéressantes que démonstratives ont un intérêt tout particulier et offrent une facile compréhension de la structure de l'insecte cher aux apiculteurs, dont le corps est une fine petite merveille. Puis travaux de dissection au laboratoire, travaux très délicats, il faut se faire la main douce, les mouvements légers, plusieurs préparations sont faites avec diverses parties du corps, langue, aiguillon, tête, glandes cirières pour l'étude microscopique, dessiner ce qui est possible, c'est le début de la pratique, tous s'y appliquent, le temps s'écoule rapide, la fin de la journée est vite là.

La troisième journée débute par une conférence du Dr Morgenthaler, accompagnée de projections qui sur l'écran sont d'une belle netteté. Cette démonstration fait comprendre à chacun la physiologie de l'*apis mellifica.* Je ne citerai ici que la merveilleuse transformation de la cellule organique qui se manifeste par un noyau, le plasma et l'enveloppe. Cette cellule entre en contact avec la matière séminale, d'où une suite de croissance trop longue à décrire et qui, sauf accident pendant le cycle de la métamorphose, nous fournit l'insecte complet. En passant par toutes les phases de la formation de l'insecte, nous comprenons très facilement tout cet ensemble qui doit guider l'observateur et chercheur en vue de pouvoir reconnaître les maladies qui déciment nos ruchers.

Cette démonstration à l'écran avait pour but de faire comprendre très intimement la formation de l'insecte parfait et particulièrement le canal digestif. Les explications données le furent avec une compétence et une connaissance rares et approfondies. Ensuite visite au laboratoire de M. Fyg, où nous entrons en contact avec les instruments de haute précision par lesquels nous comprenons de quelle façon peuvent se faire de très délicates manipulations des organes des abeilles. Diverses préparations déjà placées sous l'objectif nous font saisir bien vite tout le sérieux que ce savant chercheur met au service de l'apiculture suisse. Puis les travaux reprennent au laboratoire, après quelques ratés par les mains habiles et avec d'aimables conseils par nos maîtres, les préparations plus ou moins réussies finissent par révéler ce que nous sommes venus chercher: l'étude de la nosémose. Cette maladie qui affecte l'intestin moyen ou estomac à des degrés différents, a pour cause le fait que dans les cellules

de la muqueuse qui sécrètent les ferments de la digestion, se loge un parasite, le microbe du noséma. Pour faire cette préparation, deux manières se présentent : la première par recherche individuelle, en pinçant avec les brucelles l'extrémité de l'abdomen, tirer à l'extérieur tout le canal digestif ; cette opération assez délicate, vu la finesse de l'intestin grêle, réussit assez bien, quelquefois l'extraction se complète par le sac à miel, dans lequel on remarque la bouche de l'estomac, curieuse membrane quelque peu en saillie dans le jabot. Cette première opération terminée, une coupe longitudinale de l'intestin moyen, préparée pour l'objectif, permet de distinguer le sein du malade ; ce dernier est constellé de myriades de microbes et de cellules épithéliales.

(A suivre.) *Un des huit.*

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932

RAPPORT DU JURY

(Suite)

Rucher de M. MORARD Pierre, à Gumefens.

Apiculteur depuis 1927, M. Morard est un apiculteur qui promet. Aidé de sa fille âgée de 17 ans, il conduit avec succès son apier de 23 DB. Il y aurait avantage à placer son rucher dans un endroit plus spacieux ; ses ruches, qui sont un peu les unes sur les autres, achetées usagées, sont de fabrications différentes.

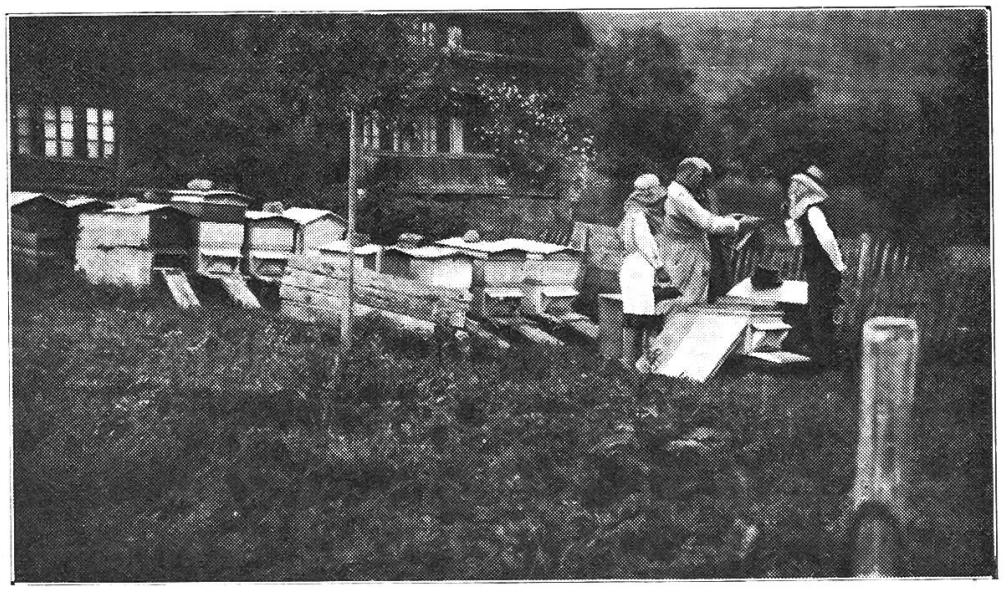

Rucher de M. Morard, Gumefens.

Des mesures peu exactes compliquent le travail. Le bord intérieur, ainsi que le dessus des cadres et des ruches, gagneraient à être raclés.

Bon nombre de cadres, troués par la prise d'alvéoles royaux, sont à retirer, comme aussi ceux déformés par la pose défectueuse des cires sur les fils tendus.

Les annotations sont très complètes et bien comprises.

La comptabilité est tenue par Recettes et Dépenses avec historique des colonies et relevé des lectures apicoles.

Points obtenus: 4, 5, 4, 10, 4, 8, 9, 4, 8, 5, 5, 6, 9, 4. Total: 85 points.

Diplôme de Ire catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Rucher de M. BURLA Emile, à Aigle.

Nous avons à faire ici à un vieux praticien qui s'occupe d'apiculture depuis 20 ans et qui conduit ses abeilles en estivage d'Aigle aux Diablerets. Les habitations, dont quelques-unes achetées d'occasion, sont quelque peu disparates et, ayant souffert durant le transport, ont besoin de quelques réparations.

Au moment de la visite, les abeilles tombent lourdement sur la planchette de vol et l'odeur caractéristique qui se répand au rucher fait pressentir une récolte intéressante.

Les populations et le couvain sont superbes. Plusieurs cadres du corps de ruches pourraient être remplacés avantageusement et raclés plus souvent, ainsi que les planchettes de couverture qui ne peuvent toujours plaquer à cause de l'épaisseur exagérée de la partie supérieure de quelques cadres de hausse.

Pas de maturateur ; annotations qui pourraient être plus complètes et comptabilité par Recettes et Dépenses. Ne fait aucun élevage de reines par suite du peu de temps qu'il peut donner au rucher.

Il lui est attribué les points suivants : 5, 5, 4, 10, 5, 8, 10, 4, 8, 5, 4, 4, 9, 0. Total : 81 points.

Diplôme de Ire catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Rucher de M. PAGE Albert, à Avry-sur-Matran.

Ce rucher comprend 2 pavillons contenant 24 colonies Burki, dont la moitié sont logées dans de vieux casiers déjà très usagés que M. Page se propose de remplacer sous peu par des neufs. L'un des pavillons, vétuste, a été acheté de rencontre il y a 5 ans. L'autre, neuf, a grand air, est très spacieux et à peine terminé.

Populations et reines superbes. On se propose de remplacer un

assez grand nombre de cadres vieux et défectueux par des cires gaufrées.

Une reine de 1930 donnant du couvain clairsemé sera remplacée par une des majestés 1932 élevées avec succès et marquées dans le rucher. Le temps dont dispose cet apiculteur ne lui a pas permis de donner à son rucher tous les soins de propreté désirables.

Une fiche épinglée sur la porte de chaque ruche renseigne sur l'âge et la qualité de la reine. Pas de relation des opérations effectuées ou à effectuer dans la suite. Pas de comptabilité. Un maturateur et un cérificateur compléteraient heureusement l'outillage.

Points décernés : 6, 5, 5, 10, 5, 7, 9, 4, 8, 5, 3, 0, 9, 5. Total : 81 points.

Diplôme de Ire catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

(A suivre.)

FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

Assemblée générale à La Sarraz, le 14 mai 1933.

Voici le mois des fleurs. Tout est à la joie : cette joie qui fait l'activité et l'espérance de nos chères abeilles et des apiculteurs. C'est l'antique bourg de La Sarraz que la section de Cossonay a choisi pour réunir les vrais amis des abeilles et où elle vous invite chaleureusement et vous donne rendez-vous. Voilà une belle occasion d'aller voir un joli coin du pays vaudois ; vous ne le regretterez pas. D'ailleurs, lisez le programme et en route pour le Milieu du Monde, Pompaples, St-Loup, la grande forêt des buis, une merveille de la Suisse et, pour les abeilles, un vrai nid de pollen et de miel au premier printemps ; la Tine de Conflens, site sauvage des Alpes, ainsi perdu dans le premier Jura, alors que rien ne fait prévoir le pittoresque de ce pays magique.

PROGRAMME

1. Réception à 10 h. 40 à la gare de La Sarraz.
2. Conférence à la chapelle du Jacquemard. Sujet : *De l'influence des courants sur le développement des colonies : aération et ventilation.*
3. Apéritif dans le jardin et visite du château de La Sarraz.
4. A 12 h. 30, banquet à l'Hôtel de Ville.

MENU

Potage à la Reine
Langue de bœuf, sauce câpres, pommes nature
Filet de porc, épinards à la crème
Dessert : fruits, fromage
Demi-bouteille de vin rouge ou blanc par personne.

5. 15 h. Visite des ruchers Zwahlen et Dormond. Curiosités apicoles.

6. Excursion à pied, durée 1 h. 30, par le Milieu du Monde, St-Loup, la forêt des buis, unique en Suisse, Tine de Conflens (Surprise).
7. 19 h. 15, départ du train, assurant toutes les correspondances, même les plus éloignées. (Direction de la Broye via Yverdon-Payerne. Arrivée à Moudon à 21 h. 42.)

Pour pouvoir organiser un banquet digne des apiculteurs vaudois, il est établi une carte de participation à fr. 5.—, tous frais compris, à retirer auprès du président soussigné *avant le 12 mai au soir*, au plus tard. Passé ce délai, la responsabilité du comité sera dégagée pour les retardataires.

Apiculteurs, retenez tout de suite vos cartes.

Pour la section de Cossonay :

R. Dormond, président, La Sarraz.

NOTE. — Pour l'avoir tiré de l'embarras, le Comité de la Fédération remercie vivement la section de Cossonay. Sa généreuse initiative mérite d'être soutenue. Nous insistons avec persévérance et ténacité pour qu'on nous annonce suffisamment tôt sa participation. Il ne faut pas que se renouvellent les fâcheuses expériences de Mont-le-Grand et Payerne. Dans le premier cas, on a eu grand'peine à éviter un procès avec le tenancier ; dans le second, le tenancier n'a pas fait d'histoires parce qu'il avait une occasion immédiate de faire valoir la marchandise non employée et commandée spécialement en vue du banquet des apiculteurs. Tous ces ennuis pour des défections inadmissibles se réclamant simplement... du mauvais temps ! — Il fera beau, grand beau, dimanche 14 mai. Apiculteurs vaudois, malgré la crise, le marasme, justement à cause de cette crise et de ce marasme, allons nous serrer la main et nous retremper à La Sarraz.

Ed. Fankhauser.

* * *

Recensement statistique des colonies et du matériel apicole.

Diverses demandes de renseignements nous sont parvenues. Même une certaine méfiance s'est manifestée à l'endroit de ce projet de recensement statistique. Il y a donc lieu de préciser que :

a) Il y sera procédé au moyen d'une fiche-questionnaire individuelle, fiche que nous avons soumise à l'approbation du Bureau fédéral de statistique et à M. le Dr Morgenthaler pour les questions se rapportant aux maladies.

Cette fiche comporte les rubriques suivantes : *Colonies*, souches, essaims naturels, artificiels, nucléi, essaims achetés ou vendus; *ruches*, leur système ; *matériel* en possession : extracteur, cérificateur, maturateur, presse à cire, fabrication de la cire et des feuilles gaufrées ; produits du rucher, leur commerce et comment il est effectué ; rubriques diverses se rapportant aux ruchers-pavillons, à l'élevage des reines, race d'abeilles, apiculture pastorale, réclame, laboratoires, enquête sur les maladies, etc.

b) Les apiculteurs sont instamment invités à faire photographier leur exploitation et à adresser *au minimum deux vues*, format carte postale (ou plus grand mais pas plus petit, si possible). Les photos les plus diverses de laboratoires, appareils spéciaux, installations particulières, abreuvoirs, etc. seront également les bienvenues. Ces photos sont à transmettre au soussigné. Ne pas négliger de marquer son nom et son domicile au dos.

c) Les précieux renseignements ainsi recueillis seront ensuite classés par localités puis par districts et rassemblés en un Livre d'Or. Ils ne serviront qu'à un but de statistique pure, à l'exclusion de tout autre.

d) L'intention initiale était que ce Livre d'Or serait dactylographié, un exemplaire unique, renfermant les renseignements et les photos. Chaque section de la Fédération vaudoise et la Fédération elle-même auraient pu avoir le sien. Mais un correspondant nous dit : « A quoi servira finalement ce fameux Livre d'Or si nous ne pourrons jamais le voir que de sept en quatorze ? Chaque apiculteur voudra le posséder. Il faut le faire imprimer. » — Oui, mais... C'est que c'est toute une affaire. Le comité veut bien s'informer, étudier. Si la reproduction et l'impression de toutes ces photos ne revient pas à un prix exorbitant et inabordable, une souscription sera ouverte. Cette impression est très séduisante. Mais le prix ? Il faudra donc voir.

e) Un second but est assigné à ce recensement, secondaire mais très important. C'est la propagande, le recrutement de nouveaux membres. Lors de la visite à de non-membres, MM. les inspecteurs sont priés de prêcher chaudement l'affiliation aux sections, de faire ressortir ses avantages: assurances responsabilité et contre les dommages divers.

f) L'époque choisie sera septembre, à la mise en hivernage, une fois toutes les colonies en ordre. *Ed. Fankhauser.*

FÉDÉRATION D'APICULTURE NEUCHATELOISE

Assemblée annuelle des délégués, le 4 mars, à Neuchâtel. 18 délégués présents et le Comité cantonal au complet. L'appel et la lecture du verbal de la dernière assemblée passent sans modifications ni demande de renseignements. Dans son rapport de gestion, M. B. Perrenoud, président, relate les faits saillants de 1932 : Statistique sur les pertes par maladie, hivers 1931-1932, résultat nul, le 25 au 45 % seulement des membres ont répondu. A l'avenir il sera adressé des formulaires seulement aux apiculteurs annonçant des pertes. Journées de M. Perret-Maisonneuve à Neuchâtel, et Geneveys s. Coffrane, journées merveilleuses comme enseignement et projections ; comme toujours et spécialement cette fois, les absents ont eu grand tort. Malgré la mauvaise année, un apiculteur du Vully a réussi de vendre à Neuchâtel son miel contrôlé avec la marque S. A. R. à fr. 3.— le kg. Il fournissait des losanges S. A. R. au grossiste mais pas les bandes de garantie. L'Office du miel ne devrait pas livrer des losanges S. A. R. seuls, car ils ne sont que le complément des bandes de garantie. Contrairement aux prévisions, la caisse boucle par un boni de fr. 35.—, grâce aux bonifications sur le sucre de fruit qui ont produit fr. 240.—. Cette ressource nous est supprimée par la transaction de la Romande avec la maison Hostettler qui ont fixé (Réd. — Il doit y avoir erreur ; le Comité central n'a pris et pu prendre aucune décision à ce sujet) les prix pour les commandes de sucre faites par les sections. Les vérificateurs ont reconnu les comptes justes et prient l'assemblée d'en donner décharge avec remerciements au caissier. Ces rapports sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs. M. Thiébaud donne quelques renseignements sur la caisse d'assurance cantonale de la loque. 673 ruchers avec 5247 colonies furent visités, un rucher avec 8 colonies fut trouvé

loqueux à Gorgier. Le tout a été brûlé ainsi que tout un matériel vide. Le rucher était dans un état d'abandon total. Une colonie avec acares a été trouvée à Neuchâtel ; plusieurs prélèvements successifs d'abeilles n'en ont plus donné, c'était donc un cas isolé. Les prélèvements d'abeilles effectués dans la région des Ponts-de-Martel ne fournirent non plus d'acares, le ban sera levé. M. Baillod, inspecteur de la loque à Gorgier, a donné sa démission. La sous-section de la Béroche propose en remplacement M. Louis Porret, de Fresin, qui est accepté. La proposition sera donc faite au Département d'agriculture. Un geste gracieux des délégués envers la caisse : sur la proposition du comité, ils renoncent aux jetons de présence. Un apiculteur du Val de Ruz propose d'augmenter la cotisation de 30 cts. à 50 cts. par membre. Cette proposition ainsi que la suppression des jetons de présence pour l'avenir seront portés à l'ordre du jour de la prochaine assemblée ; les sections pourront en référer aux membres. Malgré l'année difficile que nous commençons, plusieurs délégués demandent de maintenir notre réunion annuelle de la Cantonale ; elle aura lieu à Chambrelien. Le comité est chargé de la chose ; elle sera fixée en juillet. Une entrevue doit avoir lieu entre le Département de l'agriculture et deux membres du Comité cantonal au sujet de l'apiculture à l'Ecole cantonale de Cernier. Ce cas, nous l'espérons, doit être mis au point actuellement.

Le rapporteur.

NOUVELLES DES SECTIONS

Erguel-Prévôté.

Le 26 mars, l'assemblée générale eu lieu, comme d'habitude, à Sonceboz. Nombreuse assistance. Si des vieux disparaissent, on a la satisfaction de constater que de jeunes membres zélés les remplacent et qu'ils deviendront à leur tour ces bonnes vieilles têtes qu'on a plaisir à voir régulièrement aux assemblées et aux réunions de groupes.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de trois membres décédés au cours de l'année dernière : M. Albert Bueche, instituteur puis aubergiste à Court ; M. Fritz Klopfenstein, instituteur retraité à Sorvilier et président d'honneur de l'Erguel-Prévôté, et M. Monnier, maître ramoneur à Corgémont. Les deux premiers étaient deux de nos vétérans. La santé le lui permettant, M. Klopfenstein a été jusqu'au bout l'un des animateurs de l'Erguel-Prévôté ; il était assidu aux assemblées et aux réunions de groupes. « Il y a, disait-il, toujours quelque chose à apprendre, ou bien un bon conseil à donner. » Cette simple et saine conception de son rôle de membre explique sa constante sollicitude pour la cause de l'apiculture dans l'Erguel-Prévôté.

Le protocole est lu et le président donne un rapport succinct dans lequel il rappelle combien l'année 1932 a été mauvaise pour l'apiculture. Malgré cela, le caissier, M. Bohnenblust, a le plaisir d'annoncer que les 17 sorties sont compensées par 25 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif à 221. M. Bohnenblust s'est passablement employé à en recruter, et tous les surveillants de ruchers sont invités à l'imiter.

Par suite de quelques dépenses extraordinaires, le dernier exercice boucle par un déficit. Nous pouvons allégrement le supporter, grâce au beau fonds que, juste à l'aube de la crise, nous avons constitué par

une tombola qui avait été activement conduite. Que les sections dont la caisse sonne le vide fassent de même quand la situation sera redevenue meilleure.

Le comité est réélu en bloc. Notre président, M. Ch.-Alb. Boillat, et notre caissier, M. Bohnenblust, déjà cité, sont nommés délégués à la Romande. La modification que la dernière assemblée de la Romande a apportée au règlement au sujet des délégations n'a pas eu l'heur de trouver l'assentiment de notre assemblée.

Cette année les réunions de groupes auront lieu à Tramelan, Renan, Villeret, Malleray, Roches et Bellelay. Le comité indiquera les dates dans le *Bulletin*.

La maladie empêche M. Justin Girod, inspecteur cantonal à Pontenet, de remplir ses fonctions. M. Jean Ryff, retraité des C. F. F., de la même localité, est désigné pour le remplacer pendant sa maladie.

L'assemblée de la Fédération jurassienne qui eut lieu à Moutier le 21 janvier, celle de la Romande et la station d'élevage de St-Imier sont l'objet de trois rapports. De l'assemblée de la Fédération jurassienne, relevons ces trois points : M. le Dr Morgenthaler y a parlé des maladies des abeilles ; la direction de la Fédération passe, pour deux ans, de l'Erguel-Prévôté à la section Ajoie-Clos du Doubs ; les critiques qui s'y sont fait entendre au sujet de nouveaux cas de loque dans le vallon de St-Imier étaient injustifiées.

L'an dernier le temps n'a de nouveau pas été favorable à la station d'élevage de St-Imier (élevage qui se fait avec la « race du Rhône », de M. Heyraud, Martigny). L'assemblée décide de ne pas créer une seconde station avant que celle de St-Imier ne soit arrivée à des résultats probants.

Au cours de l'an dernier, M. Bohnenblust, inspecteur cantonal à St-Imier, a visité 750 ruches dans tout le vallon. En général, elles sont bien tenues, des ruchers sont admirables. Cependant, il existe l'un ou l'autre possesseur d'abeilles — on ne peut les appeler des apiculteurs — qui laissent leurs ruches dans un lamentable abandon.

Un cours d'apiculture sera donné cette année dans le vallon de St-Imier.

M. Bohnenblust a suivi le cours très instructif qui a eu lieu en mars à Berne, au Liebefeld, pour les inspecteurs cantonaux. Il donne à ce sujet des renseignements intéressants.

A l'imprévu, le président nous lit le très important procès-verbal de la fondation de l'Erguel-Prévôté, en 1890, il y a 43 ans. Les noms des membres fondateurs y figurent, et nous avons le plaisir de constater que notre société en compte encore quatre. Ce sont MM. Prêtre, Corgémont, présent à l'assemblée, Emmanuel Farron et Juillerat-Saunier, Tavannes, et E^le^-Eug. Rossel, Tramelan. L'assemblée les nomme membres d'honneur. Cet honneur est fort mérité et nous félicitons le comité d'avoir songé à leur faire décerner. Remarquons que ce premier procès-verbal a été rédigé par M. Emmanuel Farron qui, depuis fort longtemps, fait partie du comité de la Romande.

Nous passons sur des questions secondaires qui vinrent aussi sur le tapis. Le présent compte rendu, suffisamment long, montre que la dernière assemblée générale de l'Erguel-Prévôté n'a pas été l'une des moins importantes.

F. P.

* * *

Le comité avait été chargé de fixer les dates des réunions de groupes : Roches, le 21 mai ; Tramelan, le 11 juin ; Villeret, le 9 juillet ;

Malleray, le 23 juillet ; Bellelay, le 6 août et Renan, le 13 août. Il sera envoyé des cartes de convocation pour chaque réunion.

Un cours d'apiculture aura lieu dans la section. Les membres qui désirent le suivre sont priés de se faire inscrire auprès de M. Ch.-Albert Boillat, président, à Reconvilier, jusqu'au 1er mai 1933.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne.

L'assemblée ordinaire d'été aura lieu à Chexbres, le dimanche 11 juin après-midi. Nous prions les sociétaires de réserver dès maintenant cet après-midi. Un deuxième avis dans le numéro de juin donnera l'ordre du jour.

Nos amis de Chexbres et le Comité feront leur possible pour rendre agréable cette réunion. *Le Comité.*

Section des Alpes.

Convocation : L'assemblée générale ordinaire aura lieu à St-Légier s. Vevey, le dimanche 7 mai, à 14 h. 15, dans un café-restaurant que la convocation personnelle désignera plus exactement.

Ordre du jour statutaire, soit : Admissions et démissions ; Rapports du président, des délégués à la Romande et à la Fédération vaudoise ; Divers et propositions individuelles ; Visite de ruchers.

Auparavant, *le matin*, aura lieu une *séance pratique* organisée dans un rucher de la localité. Sujets d'étude : visite du printemps, organisation et amélioration du nid à couvain, essaimage artificiel, marquage de reines, etc.

Rendez-vous gare de St-Légier, à l'arrivée du train de 10 h. 08. A midi, pique-nique du produit des sacs ou à l'auberge du village.

Le Comité.

Fédération cantonale neuchâteloise.

Caisse d'entr'aide du noséma. — L'assemblée statutaire aura lieu le samedi 13 mai à 14 heures, à l'Hôtel des Alpes, à Neuchâtel.

Ordre du jour : 1. Examen des certificats reçus par le Comité cantonal ; 2. Fixation et répartition des indemnités.

Côte neuchâteloise.

Samedi 6 mai, à 14 heures, vente de 25 ruches Dadant, type et Blatt, et d'un matériel apicole en bon état, extracteur, armoires à rayons, etc. Ancien pénitencier, entrée ouest, Bellevaux, Neuchâtel.

Dimanche 28 mai, à 14 h. 30, au Landeron, assemblée. Ordre du jour : 1. Verbal ; 2. Exposé sur l'essaimage, les soins à donner aux essaims ; 3. Visite de ruchers ; 4. Divers. *Le Comité.*

NOUVELLES DES RUCHERS

Denezy, 6 avril. — Mes ruches ont toutes répondu à l'appel, mais une est orpheline ; ayant du couvain de mâles, elle a probablement une vieille reine ou une vierge ; je la brosserai.

Le premier apport de pollen a été constaté le 24 mars ; c'est une des dates les plus tardives dont je me souvienne.

J'ai nourri cet automne entièrement au sucre de fruits ; la plupart ont encore de belles provisions et du beau couvain (11 colonies). J'ai donné des plaques mellifères à quelques faibles. Malheureusement, la bise dessèche les prairies ; les chatons des noisetiers ont passé et ceux de saules marsaults arrivent à fin de floraison.

H. Pochon.

* * *

Monthey, le 10 avril 1933. — Très bon hivernage et bonne population à la première visite le 27 mars par très beau temps. Sur 17 colonies trois sont un peu faibles en population et en couvain. Toutes ont cependant de 3 à 5 cadres de beau couvain avec assez de provisions. Très belle floraison du saule marsault et du cornouiller. Il y a 2 à 3 ans que je sème chaque année du mélilot blanc et j'ai le plaisir de constater qu'il se propage toujours davantage. J'ai également planté de la symphorine et des robiniers acacias. Je vous en reparlerai un peu plus tard.

Vionnet F.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu de M. Claivoz, à Bramois, fr. 2.10.

Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

La publicité dans le

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

ESSAIMS et REINES

ITALIENNES pures. Essaims naturels, mai, Fr. **25.—** les 2 kg. et **1.—** par 100 gr. en plus. Reines 15-31 mai, Fr. **7.—**, avec toute garantie. Emballage à retourner de suite franco. **Ed. Hotz,** Inspecteur cantonal des abeilles, BELLINZONE.

Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7me édition de „Rassenzucht" avec plancher, toit et nourrisseur mobiles, au prix de Fr. 4.— pièce.

Bienenheim Bischofszell.

Outillage et Matériel

pour l'apiculture

Feuilles gaufrées. --- Plaques mellifères.

Agence Horticole de Chauderon

DENTAN & DUMUID

Pl. Chauderon **Lausanne** Tél. 22.605.

Pipes et voiles pour apiculteurs

Pipes en bois, doublées fer-blanc, tuyaux droits, corne et bois, Fr. **4.—**. Voiles en tulle noir à larges trous, bonne qualité Fr. **2.—**. Envoi contre remboursement par **J. Pahud,** apic. et fabric. **Correvon** (Vaud).

Essaims naturels
Reines sélectionnées

Aug. Lassueur
Onnens (Vaud).

A VENDRE

25 ruches neuves perfectionnées D.-T. et D.-B., se nettoyant par derrière, à Fr. **35.—** pièce.

Alfred CHAMPION, inspecteur à Gimel.

Essaims et Reines

Essaims avec jeunes reines, date de livraison et poids à volonté.

Reines élevées des meilleures souches, fécondation et bonne arrivée garanties.

LOUIS DOY, *éleveur,*
Ballaigues (Vaud).

Vente

de 25 ruches Dadant, type et Blatt, et d'un matériel apicole complet en bon état, extracteur, armoires à rayons, etc.,

le samedi 6 mai, à 14 heures, à l'ANCIEN PÉNITENCIER, entrée ouest, Bellevaux, NEUCHATEL.

Elevage de reines

race du Rhône, disponible dès le 15 mai, Fr. **10.—.**

Piège à mâle

appareil permettant d'éviter l'essaimage, Fr. **4.—.**

Chasse-abeilles

grande surface de communication Fr. **0.80.**

S'adresser à
M. Heyraud, apic., St-Maurice.

A vendre

Ruche D.-B., tout assemblage mi-bois, travail soigné, complète Fr. **32.—.**
Ruche éclairée, double paroi, double vitre, complète Fr. **50.—.**

Jules Campiche, Ballaigues.

Essaims

Essaims naturels Fr. **18.—** le kg. et Fr. **1.20** les 100 gr. en plus.
Emballage à retourner franco.

Henri CHAILLET, La Sarraz.

Occasion exceptionnelle

à vendre, pour cause de santé, 25 ruches habitées D.-B. et pavillons Burky (visitées par inspecteur cantonal), également, matériel et extracteur moderne. S'adresser aux *annonces du Bulletin,* à Corcelles (Neuch.).

A vendre

un extracteur Helvétia, avec engrenage silencieux à hélice, robinet nickelé et tamis. Le tout à l'état de neuf. A céder pour Fr. **120.—.** S'adresser à

M. DERIAZ, inst., AIGLE.

Reines noires ou croisées
Essaims. Colonies sur cadres D.-B.

Chez
Ed. VUAGNIAUX,
Chavornay.

A vendre. Armoire pour deux cents cadres, cérificateur solaire, cadres bâtis ou non, hausses, nourrisseurs, etc., bas prix. **A. Michaud, St-Légier** (Vevey).

Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruches tous systèmes en dépôt ou sur commande.
Ruchers-pavillons, construction soignée, à prix très avantageux.
Devis et prix courant sur demande.

Se recommande pour travail prompt et soigné.

Emile MAEDER, Fabrique de ruches, MOVELIER
(Jura bernois)